

Paris, le 16 novembre 2015

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

Application de l'état d'urgence dans les communes : François Baroin reçu ce matin par le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve

Le président de l'Association des maires de France et présidents d'intercommunalité (AMF) François Baroin a été reçu ce matin par le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve au sujet des conséquences de l'application de l'état d'urgence dans les communes.

Bernard Cazeneuve lui a notamment annoncé que les préfets ont reçu consigne d'organiser dans tous les départements des réunions avec les maires pour les informer sur l'état de la menace, les conséquences de l'état d'urgence et les mesures de sécurité que l'Etat est amené à prendre.

Au nom du Bureau de l'AMF, François Baroin a confirmé que les maires de France soutiennent pleinement, dans un cadre d'union nationale contre le terrorisme, les mesures annoncées par le Président de la République portant sur l'état d'urgence et le rétablissement des contrôles aux frontières pour assurer la sécurité de nos compatriotes. C'est dans ce contexte que la décision du report du congrès et du salon des maires a été prise, à la demande et en accord avec l'Etat.

Plus généralement, il a indiqué que les maires et leurs équipes étaient déjà et seront mobilisés, autour des préfets, pour contribuer à la sécurité de nos concitoyens dans le cadre de leurs activités quotidiennes ou des manifestations diverses et variées qui se déroulent sur la voie publique ou dans des lieux fermés. Il est en effet impératif de trouver à chaque fois, en lien direct avec l'Etat, les modalités adaptées pour permettre le bon fonctionnement de la vie locale dans les meilleures conditions possibles.

Le Rassemblement des maires de France mercredi 18 novembre à Paris (Palais des congrès porte Maillot) réaffirmera le rôle essentiel des maires dans ce domaine et témoignera de leur engagement pour les valeurs de la République.

Contacts Presse :
Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLE
Tél. 01 44 18 51 91
thomas.oberle@amf.asso.fr